

Aide au retour concrète

Irak, Bagdad

En 2017, Madame A. décide de rentrer volontairement à Bagdad, en Irak, avec l'assistance du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) et de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Elle reçoit une aide financière de CHF 3'000 pour ouvrir un magasin d'alimentation, ainsi qu'un soutien financier de CHF 2'000 pour rénover sa maison. L'OIM Berne et le service de conseil en vue du retour se chargent des préparatifs et des formalités relatives au voyage de retour de Mme A. Cette dernière estime avoir été bien préparée à son retour et avoir reçu toutes les informations pertinentes de la part de l'OIM et de son conseiller cantonal en vue du retour.



Après son retour et tout au long de son processus de réintégration, Mme A. peut compter sur l'aide du bureau local de l'OIM pour mener à bien ses projets.

En février 2018, Mme A. gagne sa vie grâce à son magasin, malgré une importante concurrence. Bien qu'elle puisse actuellement engager une personne supplémentaire dans son magasin, elle considère que son niveau de vie n'est pas meilleur qu'avant son départ, et que l'aide à la réintégration ne lui a pas permis d'acheter tous les objets dont elle aurait eu besoin. Concernant son aide au logement, elle

vit toujours dans la maison qu'elle a pu rénover grâce au soutien obtenu.

Même si la vie n'est pas toujours facile en Irak selon elle, c'est désormais dans ce pays qu'elle envisage son avenir. Elle souhaiterait d'ailleurs y démarrer un nouveau projet professionnel.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

